

Coaching individuel des managers / Coaching collectif des équipes



Être accompagné en coaching individuel est sûrement un des meilleurs atouts pour surmonter une période complexe et avancer vers de nouveaux possibles.

Cet accompagnement s'adresse aux dirigeants / RH / Managers et cadres

Description :

Le coaching individuel se définit comme l'accompagnement d'une personne afin de l'aider à concrétiser ses objectifs professionnels en utilisant au mieux ses ressources.

La prise de recul et de hauteur permettant un gain de sérénité et d'efficacité favorisant le développement professionnel durable représente l'objectif de la démarche de coaching.

Le coaching n'est pas une thérapie, il s'agit d'objectifs professionnels.

Objectifs :

PLACE DU COACHING

D'une façon générale le coaching paraît particulièrement approprié dans toute situation où une personne souhaite s'améliorer dans son cadre professionnel. Les exemples de thématique sont variés :

- Favoriser la maîtrise de soi en contexte professionnel (notamment gestion des émotions et du stress)
- Développer sa confiance en soi
- Gérer des situations professionnelles complexes
- Améliorer sa pratique quotidienne du management
- Dépasser un obstacle professionnel
- Développer son leadership
- Développer une vision stratégique
- Améliorer sa prise de décision, sa gestion du temps, ses priorités
- Réussir des négociations difficiles
- Réussir sa prise de fonction
- Mieux travailler avec les autres.

Ressources et Sérénité, Organisme de Formation et Cabinet de Conseil

535 route des Lucioles, 06560 Valbonne Sophia-Antipolis - 09.52.07.96.61

SARL au capital de 1000€ - SIRET : 830 754 727 000 14 - Code APE : 8559A - Référencé Datadock

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93060815206 auprès du Préfet de région de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

MÉTHODOLOGIE

Lors d'entretiens individuels le coach aide la personne à élaborer ses propres solutions principalement par l'écoute, le questionnement, des mises en application et la co-construction de plan d'action.

L'intervention comprend plusieurs étapes :

- Compréhension de la demande et cadrage : rencontre avec le prescripteur ; rencontre coach- coaché ; définition tripartite (coach, coaché, référent de l'entreprise) des premiers objectifs. Pendant le cadrage sont explicités les règles de fonctionnement et les modalités organisationnelles
- Sessions individuelles : le coaching prend la forme d'une suite d'entretiens (de 6 à 10) de 2 heures environ conduits à intervalles réguliers sur une période de 6 à 9 mois
- Bilan tripartite à mi-parcours et en fin de coaching permettant d'évaluer les résultats et de pérenniser.

LA DÉONTOLOGIE et les conditions d'efficacité nécessitent :

- L'existence d'une démarche et d'un besoin (on ne peut imposer un coaching)
- Une définition tripartite des objectifs entre la personne, le commanditaire et le coach
- La confidentialité pendant tout l'accompagnement

SPÉCIFICITÉ

Dans sa démarche de coaching, Ressources et Sérénité présente particularités et avantages :

Une triple expertise

Les consultants coachs possèdent tous une triple expertise et une expérience confirmée au niveau :

- Du comportement humain (ils sont tous coach ou/et psychologues)
- Du fonctionnement de l'entreprise
- Du changement (au travers de l'analyse systémique et de la psychologie cognitive)

Un positionnement original et efficace

Spécialiste des risques psycho-sociaux, acteur de la santé au travail et de la performance durable nous prenons en compte dans toutes nos interventions :

En partant du principe qu'un parcours professionnel est un parcours d'endurance :

- La capacité à renforcer et mobiliser ses ressources
- La recherche de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle
- La gestion du stress et la prévention du burn-out
- La capacité à garder l'esprit clair en toutes circonstances

Nous sommes là pour vous :

Quelques soient vos objectifs professionnels, nous sommes là pour :

- Vous booster quand c'est nécessaire
- Vous inviter à poser des limites quand vous allez trop loin
- Vous transmettre toute méthodologie qui vous permettra de développer vos compétences professionnelles et de réaliser vos objectifs

Nombre de séances, tarifs : Nous consulter.

*Ce budget peut être pris en charge dans le cadre de la formation continue

Coaching collectif



Le principe est le même qu'en coaching individuel hormis le fait qu'ici le collectif est mis à l'honneur :

- Avancer ensemble sur des objectifs d'équipe
- Co-construction et co-développement au programme
- Développement de la cohésion d'équipe
- Fédération autour de valeurs et projets communs

Nous consulter pour déterminer le besoin de l'équipe et le déroulé de l'intervention



Infos / contact / planification des séances : Contactez-nous ;

Ressources et Sérénité accueil	09.52.07.96.61	contact@ressources-et-serenite.fr
Laurence GOUËL	06.61.33.64.34	laurence.gouel@ressources-et-serenite.fr